

# DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2385E3228754F

Etabli le : 27/09/2023

Valable jusqu'au : 26/09/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économique en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : 16 Rue des grands murs  
85580 SAINT-MICHEL-EN-L'HERM

Type de bien : Maison Individuelle

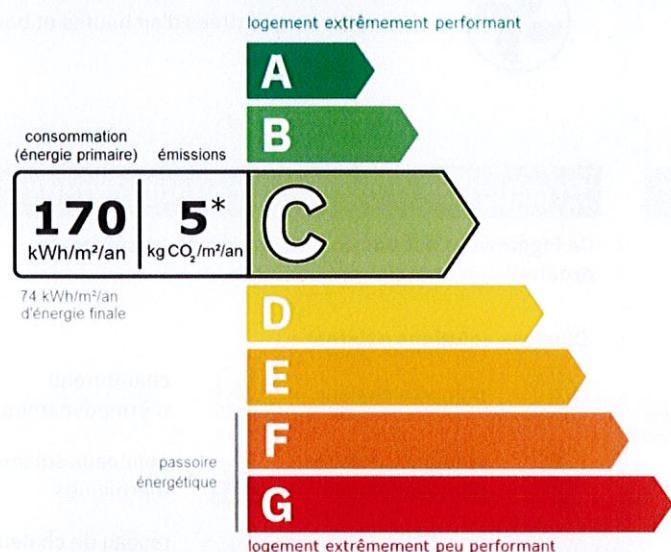
Année de construction : 1988

Surface habitable : 87,51 m<sup>2</sup>

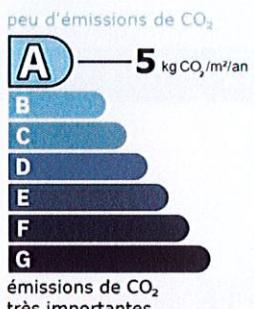
Propriétaire : Mme LEVER Liliane

Adresse : 16 Rue des grands murs 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

## Performance énergétique et climatique



\* Dont émissions de gaz à effet de serre



Ce logement émet 480 kg de CO<sub>2</sub> par an,  
soit l'équivalent de 2 487 km parcourus  
en voiture.

Le niveau d'émissions dépend  
principalement des types d'énergies  
utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 930 € et 1 300 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

### Informations diagnostiqueur

SARL AFDIA

1, ZA de Bourgneuf

85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

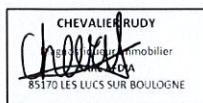
tel : 02.51.46.58.19

Diagnostiqueur : CHEVALIER Rudy

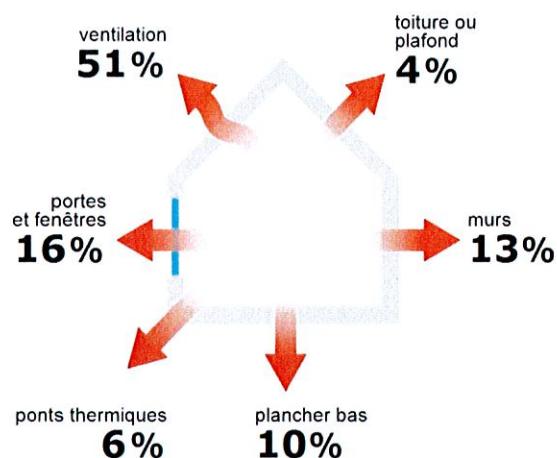
Email : [contact@afdia.com](mailto:contact@afdia.com)

N° de certification : CPDI5826

Organisme de certification : I.Cert



A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

**Schéma des déperditions de chaleur****Performance de l'isolation**

INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

**Système de ventilation en place**

Ventilation par entrées d'air hautes et basses

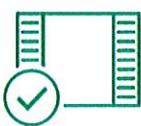
**Confort d'été (hors climatisation)\***

INSUFFISANT MOYEN BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

**Production d'énergies renouvelables**

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
thermostat chauffage	Electricité 9 582 (4 166 é.f.)	entre 600 € et 830 €	64 %
canneau eau chaude	Electricité 4 926 (2 142 é.f.)	entre 310 € et 430 €	33 %
ventilateur refroidissement			0 %
ampoule éclairage	Electricité 388 (169 é.f.)	entre 20 € et 40 €	3 %
ventilateur auxiliaires			0 %
<b>énergie totale pour les usages recensés :</b>	<b>14 897 kWh (6 477 kWh é.f.)</b>	<b>entre 930 € et 1 300 € par an</b>	<b>Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous</b>

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 105€ par jour.

é.f. → énergie finale  
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



### Température recommandée en hiver → 19°C

Chauder à 19°C plutôt que 21°C, c'est -23% sur votre facture **soit -218€ par an**

#### Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



### Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

#### Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



### Consommation recommandée → 105€/jour d'eau chaude à 40°C

- Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40€
- 44€ consommés en moins par jour, c'est -22% sur votre facture **soit -101€ par an**

#### Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

## Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (8 cm) donnant sur l'extérieur	
	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (8 cm) donnant sur un garage	<span style="background-color: #6aa84f; color: white; padding: 2px 5px;">bonne</span>
	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (8 cm) donnant sur un espace tampon solarisé (vêrande, loggia fermée)	
 Plancher bas	Dalle béton donnant sur un terre-plein	<span style="background-color: #ff9933; color: white; padding: 2px 5px;">moyenne</span>
 Toiture/plafond	Plafond sous solives bois donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (30 cm)	<span style="background-color: #2e7131; color: white; padding: 2px 5px;">très bonne</span>
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium / Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 20 mm et volets battants bois / Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 14 mm et volets battants bois / Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 20 mm et volets roulants aluminium / Porte(s) pvc avec double vitrage / Porte(s) bois opaque pleine	<span style="background-color: #6aa84f; color: white; padding: 2px 5px;">bonne</span>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Radiateur électrique à fluide caloporteur (modélisé comme un radiateur à accumulation) avec programmeur pièce par pièce (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles), contenance ballon 200 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	Ventilation par entrées d'air hautes et basses
 Pilotage	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 Ventilation	Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

### 1

#### Les travaux essentiels

Montant estimé : 8900 à 13300€

##### Lot

##### Description

##### Performance recommandée



##### Chauffage

Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).

SCOP = 4



##### Ventilation

Installation ventilation double flux et reprise de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe

### 2

#### Les travaux à envisager

Montant estimé : 11700 à 17600€

##### Lot

##### Description

##### Performance recommandée



##### Eau chaude sanitaire

Mettre en place un système Solaire



##### Mur

Isolation des murs par l'extérieur.  
Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

$R > 4,5 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$

⚠️ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme



##### Portes et fenêtres

Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes.  
⚠️ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

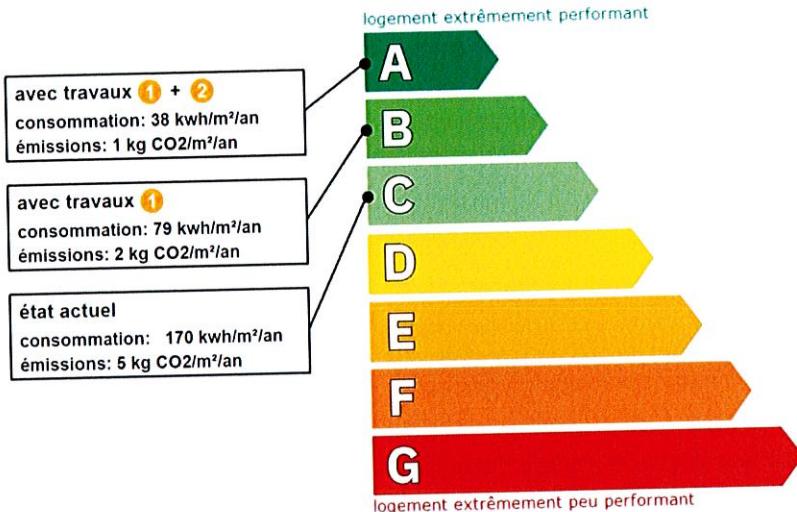
$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2.\text{K}$

## Commentaires :

Néant

## Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

### Évolution de la performance après travaux



#### Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

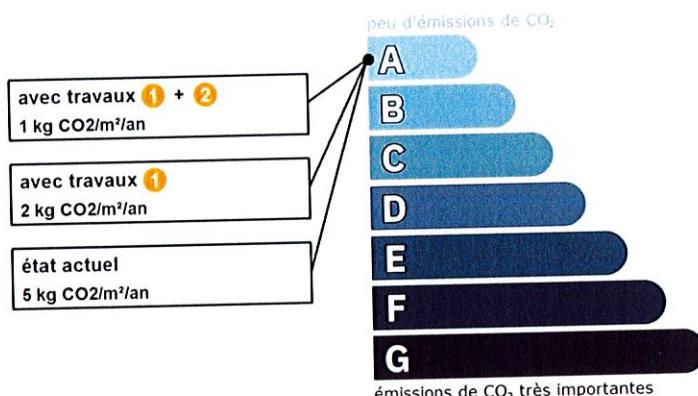
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



#### Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur [www.info-certif.fr](http://www.info-certif.fr))

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : 27843LEVER

Factures de travaux

Date de visite du bien : 27/09/2023

Invariant fiscal du logement : N/A

Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale : NC, Parcelle(s) n° : NC

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarte fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarte du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

## Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	85 Vendée
Altitude	Donnée en ligne	3 m
Type de bien	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	Estimé	1988
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,54 m

## Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur Extérieur 1	Surface du mur	Observé / mesuré 31,01 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré 8 cm
Mur sur Garage	Surface du mur	Observé / mesuré 17,99 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent	Observé / mesuré un garage
	Surface Aiu	Observé / mesuré 19,59 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré 108,9 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm

	Isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8 cm
	Surface du mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	18,6 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un espace tampon solarisé (vêanda,loggia fermée)
	Orientation ETS	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Sud, Sud-Est ou Sud-Ouest
	Isolation parois donnant sur l'ETS	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8 cm
	Surface baie 1 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	21,3 m <sup>2</sup>
	Type de baie 1 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Métal avec rupture de pont thermique - Double vitrage
Mur sur Véranda	Orientation baie 1 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison baie 1 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	plus de 75°
	Surface baie 2 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	3,7 m <sup>2</sup>
	Type de baie 2 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Métal avec rupture de pont thermique - Double vitrage
	Orientation baie 2 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison baie 2 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	plus de 75°
	Surface baie 3 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	19,7 m <sup>2</sup>
	Type de baie 3 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Polycarbonate
	Orientation baie 3 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison baie 3 séparant ETS de l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	entre 25 et 75°
Plancher	Surface de plancher bas	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	15,19 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
	Type de pb	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur par défaut	1988
Plafond	Surface de plancher haut	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	109,3 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Plafond sous solives bois
	Isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	30 cm
Fenêtre 1 Nord	Surface de baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	0,6 m <sup>2</sup>
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur Extérieur 1
	Orientation des baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	<input checked="" type="checkbox"/> Document fourni	1,3
	Type ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non

	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 2 Nord	Surface de baies	Observé / mesuré	1,73 m <sup>2</sup>
	Placement	Observé / mesuré	Mur Extérieur 1
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	14 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
Porte-fenêtre 1 Nord	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Observé / mesuré	3,36 m <sup>2</sup>
	Placement	Observé / mesuré	Mur Extérieur 1
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Porte-fenêtre 2 Sud	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Porte-fenêtre 3 Sud	Surface de baies	Observé / mesuré	10,56 m <sup>2</sup>
	Placement	Observé / mesuré	Mur sur Véranda
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	Document fourni	1,3
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
Porte-fenêtre 4 Sud	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Surface de baies	Observé / mesuré	10,56 m <sup>2</sup>

Porte 1	Type de masques proches	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1,98 m <sup>2</sup>
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur Extérieur 1
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte simple en PVC
	Type de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte avec double vitrage
	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte 2	Surface de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1,6 m <sup>2</sup>
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur sur Garage
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiу	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	19,59 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aiу	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	108,9 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Nature de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte opaque pleine
Pont Thermique 1	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur Extérieur 1 / Plancher
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	15,2 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur sur Garage / Plancher
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	7,7 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur sur Véranda / Plancher
Pont Thermique 3	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITI / inconnue
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	11,6 m

## Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Ventilation par entrées d'air hautes et basses
	Façades exposées	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	87,51 m <sup>2</sup>
	Type générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Électrique - Radiateur électrique à fluide caloporteur (modélisé comme un radiateur à accumulation)
	Année installation générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	2017 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Électrique
	Type émetteur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Radiateur électrique à fluide caloporteur (modélisé comme un radiateur à accumulation)
	Année installation émetteur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	2017 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Type de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Type générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Électrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles)
	Année installation générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	2005 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Électrique
	Chaudière murale	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non

Type de distribution	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	production hors volume habitable
Type de production	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	200 L

**Références réglementaires utilisées :**

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relativ à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relativ à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**Informations société :** SARL AFDIA 1, ZA de Bourgneuf 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE  
Tél. : 02.51.46.58.19 - N°SIREN : 803385491 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10257404804

**À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :**

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

2385E3228754F



## Attestation sur l'honneur / Certification / Assurance

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n°**27843LEVER** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : **16 Rue des grands murs - 85580 SAINT-MICHEL-EN-L'HERM.**

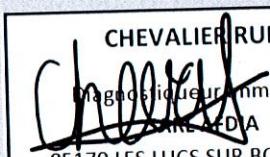
Je soussigné, **CHEVALIER Rudy**, technicien diagnostiqueur pour la société **SARL AFDIA** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
<b>Amiante</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	04/12/2029 (Date d'obtention : 05/12/2022)
<b>DPE</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	10/02/2028 (Date d'obtention : 11/02/2021)
<b>Électricité</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	25/08/2024 (Date d'obtention : 26/08/2019)
<b>Gaz</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	25/08/2024 (Date d'obtention : 26/08/2019)
<b>Plomb</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	08/08/2024 (Date d'obtention : 09/08/2019)
<b>Termites</b>	CHEVALIER Rudy	I.Cert	CPDI5826	03/10/2024 (Date d'obtention : 04/10/2019)

- Avoir souscrit à une assurance (**AXA n° 10257404804 valable jusqu'au 01/08/2024**) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **SAINT-MICHEL-EN-L'HERM**, le **27/09/2023**

Signature de l'opérateur de diagnostics :
 CHEVALIER RUDY Diagnostiqueur immobilier SARL AFDIA 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

### **Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation**

« Les documents prévus aux 1<sup>o</sup> à 4<sup>o</sup> et au 6<sup>o</sup> de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

### **Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation**

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

**Votre Assurance**  
► RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque



**ATTESTATION**

SARL AFDIA  
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE FR

**AGENT**

**M GREGOIRE ARNAUD**  
CENTRE COMMERCIAL ATLANT VIE  
AV ATLANT VIE  
BELLEVILLE SUR VIE  
85170 BELLEVIGNY  
**Tél : 0251410303**  
Email : AGENCE.ARNAUDGREGOIRE@AXA.FR  
Portefeuille : 0085040144

**Vos références :**

Contrat n° 10257404804  
Client n° 3779434304

AXA France IARD, atteste que :

**SARL AFDIA  
1 ZONE ARTISANALE DE BOURGNE  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10257404804 ayant pris effet le **03/11/2022** et garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant leur incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

**A titre principal :**

**1. Diagnostics réglementés relevant du Dossier de Diagnostic Technique :**

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiant prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des servitudes risques et d'information sur les sols (ESRIS) prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation; L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation; L'information sur la présence d'un risque de mérulé prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation.

10069620221122

**A titre accessoire :**

**2. Autres Diagnostics**

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

- Repérage Amiante avant travaux, avant démolition, Dossier Technique Amiante (Art R 1334-25 du Code de la Santé Publique) ;
- Mesurage loi Carrez et Loi Boutin (Art.46 de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Article 4-1 (1) et 4-23 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967. Art. 78 de la Loi n°2009-323 du 25 mars 2009) ;
- Diagnostic état parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores
- L'état des installations d'assainissement collectif et non collectif (avec inspection de canalisation par passage de caméra)
- Etat des lieux locatifs
- Perméabilité à l'air de l'enveloppe NF EN ISO 9972.
- Contrôle de conformité thermique dans le cadre de la RT2012 et réalisation de l'attestation de conformité.
  
- Descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affection d'un Prêt à Taux Zéro Plus, Conformité aux normes de Surfaces et d'Habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro) et prêts conventionnés
- Dossier Technique Global (DTG)
- ] Réalisation d'audit énergétique.
- ] Contrôle de conformité thermique dans le cadre de la RE2020 et réalisation de l'attestation de conformité.
- Contrôle VMC RE 2020 et édition d'un rapport sans préconisation.

### **3. Autres Activités :**

□ DEMARCHE QUALITE DE PERMEABILITE A L'AIR SUIVANT L'ANNEXE 7 RT 2012. CETTE DEMARCHE CONSISTE A ACCOMPAGNER LE CONSTRUCTEUR DANS LA MISE EN PLACE DE SA DEMARCHE "PERMEABILITE A L'AIR" LIEE A L'ANNEXE 7 DE LA RT 2012 ET A REALISER LE NOMBRE DE TESTS DE PERMEABILITE POUR PERMETTRE LA VALIDATION DE LA VALEUR DE PERMEABILITE A L'AIR. L'ASSURE DECLARE ETUDIER LES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR UN PLAN ADMINISTRATIF ET REDACTIONNEL **SANS PRECONISATION TECHNIQUE**.

□ **MESURES AERAULIQUES PERMEABILITE A L'AIR DES SYSTEMES DE VENTILATION INTERIEURE DES BATIMENTS, HORS CERTIFICATION, HORS PRECONISATION TECHNIQUE ET HORS PRESTATIONS POUVANT ENGAGER LA RC DECENNALE DE L'ASSURE.**

□ délivrance des attestations de prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments telle que visée par les articles R111-20 et suivants du code de la construction et l'arrêté du 11/10/11.  
Cette mission spécifique EST accessoire à l'activité garantie

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/08/2023 au 01/08/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à BELLEVIGNY le 22 novembre 2022  
Pour la société :

**AXA France IARD SA**  
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92272 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2



# Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5826 Version 004

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur CHEVALIER Rudy**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention
	Date d'effet : 05/12/2022 - Date d'expiration : 04/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention
	Date d'effet : 05/12/2022 - Date d'expiration : 04/12/2029
Électricité	Etat de l'installation intérieure électrique
	Date d'effet : 26/08/2019 - Date d'expiration : 25/08/2024
Energie avec mention	Energie avec mention
	Date d'effet : 11/02/2021 - Date d'expiration : 10/02/2028
Energie sans mention	Energie sans mention
	Date d'effet : 11/02/2021 - Date d'expiration : 10/02/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz
	Date d'effet : 26/08/2019 - Date d'expiration : 25/08/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
	Date d'effet : 09/08/2019 - Date d'expiration : 08/08/2024
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
	Date d'effet : 04/10/2019 - Date d'expiration : 03/10/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Édité à Saint-Grégoire, le 06/12/2022.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'insolation ou d'ombrage, du risque d'insolation par le plomb des plantes ou des condensés après ruissellement en présence de plantes, et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 25 juillet 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation phénologique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amianté, et d'examen visuel après ruissellement dans les immeubles tertiaires et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 29 octobre 2010 modifiant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation phénologique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amianté, et d'examen visuel après ruissellement dans les immeubles tertiaires et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 21 novembre 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs réalisant l'état de performance énergétique ou l'évaluation de niveau en complément de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 6 avril 2009 modifiant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 8 juillet 2018 modifiant définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 7 juillet 2018 modifiant définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

**I.Cert**  
Institut de Certification

Certification de personnes  
Diagnostiqueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

**cofrac**  
ACCRÉDITATION  
N° 032  
PORT  
CERTIFICATION  
DE PERSONNES  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

CPE DI FR 11 rev18

